

### Public concerné

Toute personne volontaire à tous les échelons de l'entreprise.

### Pré requis

- Etre volontaire,
- Etre en bonne condition physique.

### Démarche pédagogique

**Apport théorique :** par exposé du formateur avec projection et films.

### Apport pratique :

Démonstration par le formateur et restitution du geste de base par l'apprenant.

Mise en situation concrète des apprenants (jeux de rôles) et critique constructive par le formateur

### Supports pédagogiques :

Livrets INRS et MEMOFORMA

### Moyens techniques

Matériels : mannequins adulte, enfant, nourrisson, plan d'intervention SST, memory board, un livret de formation par stagiaire.

Dans le cadre d'une crise sanitaire mise à disposition d'eau et savon, de gel hydroalcoolique, de matériel individuel, masques, gants à usage unique, surblouses, drap d'examen.

### Equipe pédagogique

Un formateur SST validé par la CARSAT et à jour de ses recyclages.

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de protéger, examiner, alerter, secourir. Il aura également un rôle de préventeur au sein de l'entreprise.

Répondre à l'obligation de l'employeur concernant le nombre de secouristes par établissement et par poste isolé (loi 66 - 354 du 08/06/1966 - décret 88 - 1198 du 28/12/1988 - décret 92 - 333 du 31/03/1992)

### A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'identifier, de reconnaître les risques persistants qui menacent la victime de l'accident
- D'identifier les sources de risques réels, de supprimer ou d'isoler ce risque et soustraire la victime au risque sans l'exposer lui-même à celui-ci
- D'examiner la victime avant et déterminer l'action de secours en vue du résultat à obtenir
- D'alerter ou faire alerter les services spécialisés

## PROGRAMME

*Selon référentiel de l'INRS et CARSAT Rhône-Alpes entré en application au 10/09/2001*

### Le sauvetage secourisme du travail

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession,
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail,
- L'intérêt de la prévention des risques professionnels, son rôle,
- Prévention des risques en cas de crise sanitaire,
- Présentation du programme.

### Le SST doit être capable

- D'identifier, de reconnaître les risques persistants qui menacent la victime de l'accident,
- D'identifier les sources de risques réels, de supprimer ou isoler ce risque et soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même à celui-ci,
- D'examiner la victime avant et déterminer l'action de secours en vue du résultat à obtenir,
- D'alerter ou faire alerter les services spécialisés.

## Modalités d'évaluation

Exercices pratiques

L'évaluation se fait en continue tout au long de la formation. Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivrée, si les résultats de l'évaluation le permettent. Une grille de certification des compétences du SST est complétée au cours de la formation et validée par le formateur.

## Validation de la formation

Attestation de fin de formation.  
Certificat SST.

## Durée de validité du certificat

Cette formation fait l'objet d'un **maintien-actualisation des compétences obligatoire (M.A.C.)** dont la périodicité est fixée à **24 mois**.

## Effectif du groupe

4 personnes minimum et 10 personnes maximum

## Accessibilité Handicap

Bâtiments ERP accessibles et adaptés aux PMR

## Secourir une personne qui :

- Saigne abondamment : comprimer l'origine du saignement,
- S'étouffe : désobstruction des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson,
- Répond aux questions et se plaint :
  - D'un malaise : reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise,
  - De brûlure : thermique, chimique, par inhalation, par ingestion, par radiation,
  - D'un traumatisme : à un membre, au dos, traumatisme crânien,
  - D'une plaie grave (visage, thorax, abdomen, les mécanismes d'une plaie grave),
  - D'une plaie simple : désinfection.
- Respire mais ne répond pas : retournement sur le dos, mise en position latérale de sécurité,
- Ne répond pas, ne respire pas, RCP (réanimation cardio-pulmonaire) avec utilisation du défibrillateur sur l'adulte, l'enfant.

## Situation inhérente aux risques spécifiques

- A la profession
- A l'entreprise

## MODALITES D'ORGANISATION

**Durée** : 2 jours (soit 14 heures)

### Dates :

Les 26, 27 février 2026

Les 16, 17 mars 2026

Les 22, 23 avril 2026

Les 26, 27 mai 2026

Les 15, 16 juin 2026

Les 17, 18 septembre 2026

Les 12, 13 octobre 2026

Les 19, 20 novembre 2026

Les 7, 8 décembre 2026

### Lieu :

AFPI Savoie - 131 rue de l'Erier - 73290 La Motte Servolex

**Tarif** : 315,00 € HT par participant (soit 378,00 € TTC)

[d.bellangreville@formation-industries-savoie.fr](mailto:d.bellangreville@formation-industries-savoie.fr)

TEL : 04 79 65 25 46

[www.formation-industries-savoie.fr](http://www.formation-industries-savoie.fr)